

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU MERCREDI 23 JANVIER 2019

PRESIDENT : Alain BERTRAND, Maire de SAINT ROMAIN VIENNOIS.

SECRETAIRE DE SEANCE : OLIVIERI Fabien.

PRESENTS : PENVEN BANDI-BELLIARDO-GRIGIS- OLIVIERI- VOLPILHAC-VANDERNOOT-TOURNIAYRE-VERNET-SAUVAYRE-NADAL.

ABSENTS : COSTANTINO qui a donné pouvoir à BERTRAND – SAUVAYRE qui a donné pouvoir à VERNET – MICHEL qui a donné pouvoir à NADAL – DAVID qui a donné pouvoir à PENVEN.

1.SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil a reconduit les subventions aux associations à l'identique de 2018 à 2019.

2.AUTORISATION DEPENSES AVANT VOTE DU BUDGET.

Le conseil Municipal autorise le Maire à mandater des dépenses sur l'opération URBANISME jusqu'à 5000€ .

3.CCVV MODIFICATION N° 12 DES STATUTS.

Le Conseil approuve la modification des statuts n°12 de la communauté des communes Vaison Ventoux.

4.DELEGUES RAO.

Mme GRIGIS Jacqueline est élue déléguée titulaire au syndicat RAO en remplacement de Mme LOMBARD.

5.DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE

Cette année le budget primitif sera voté en février avec tous les projets 2018 : ordinateurs mairie-défibrillateurs-urbanisme-traverse d'Orange-dégâts d'orages-chemin d'Entrechaux-peintures église-Accessibilité bâtiments publics.

Un budget supplémentaire sera voté plus tard.

Le Conseil souhaite étudier la réalisation d'un city stade et l'aménagement des toilettes extérieures.

6. QUESTIONS DIVERSES.

Le conseil municipal donne son accord pour la rétrocession d'une concession cimetière.

Fait à SAINT ROMAIN EN VIENNOIS

Pour être affiché le 24 janvier 2019

Le Maire,

Alain BERTRAND

